



La Ville de Pamiers - Département de l'Ariège (09100) - Pyrénées
16 800 habitants – 320 agents

recrute par voie de mutation, lauréat du concours, par voie de détachement ou dans
le cadre du dispositif d'emplois réservés
à partir du 1^{er} décembre 2021

1 policier municipal
H/F à temps complet (35h hebdo.)

Titulaire du cadre d'emplois des agents de police municipale – catégorie C Fonction
Publique Territoriale ou lauréat du concours de police municipale, ou par voie de
détachement, ou dispositif des emplois réservés

(poste rattaché au service municipal « Police municipale »)

Métier, fonctions :

Au sein d'une équipe de 7 agents, sous l'autorité du Maire et du chef de service, vous
exercerez les missions suivantes :

- Maintien du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publique
- Assure une relation de proximité avec la population
- Application stricte des pouvoirs de Police du Maire

Activités principales :

- Patrouilles véhiculées sur l'ensemble du territoire de la commune.
- Relever les détériorations du domaine public.
- Interventions diverses sur les doléances des administrés.
- Interventions sur les flagrants délits
- Verbalisation des infractions au code de la route, au stationnement.
- Veiller au respect des arrêtés municipaux.
- Recensement des véhicules épaves et abusifs avec mise en fourrière en cas de non-cessation de l'infraction.
- Surveillance des habitations inoccupées (opération tranquillité vacances).
- Surveillance ponctuelle aux entrées et sorties des écoles (08h30 et 16h30).

- Assistance à la Police Nationale et aux Sapeurs-Pompiers.
- Rédaction et transmission d'écrits de service.
- Accueil et relation avec le public

Activités spécifiques :

- Présence lors de certaines manifestations (sportives, culturelles ...)
- Patrouille lors des séances du conseil municipal et nocturne du service « état-civil » un soir hebdomadaire (jusqu'à 19h)
- Contrôle vitesse

Profil :

Savoir-faire :

- Application des arrêtés de Police du Maire
- Comprendre une demande et s'exprimer clairement
- Rechercher, identifier et réprimer une infraction
- Rendre compte
- Utilisation des outils de vidéo-protection

Savoirs :

- Utiliser le logiciel Police (Logitud)
- Connaissance des pouvoirs de Police du Maire
- Maîtrise des différents codes qui régissent la Police Municipale (code pénal, code de procédure pénale, code de la route, code de la santé publique, code de la voirie routière etc...)
- Règles d'orthographe, de grammaire et syntaxe

Savoir-être :

- Maîtrise de soi, aptitudes à gérer les situations d'urgence et les conflits
- Sens du service public et des relations avec le public
- Discrétion professionnelle, respect de la confidentialité et de la déontologie

Conditions d'exercice :

- Travail sur le terrain et en bureau
- Horaires réguliers avec possibilité d'amplitude horaire variable en fonction des obligations du service
- Rigueur et disponibilité
- Armement : catégorie D (Bâton de défense à poignée latérale ou Bâton télescopique + Gaz Lacrymogène)
- Matériels : Cinémomètre – éthylotest électronique – 1 véhicule sérigraphié équipé 4x4 – gilets pare-balle

Rémunération et avantages sociaux :

- Rémunération statutaire, selon le grade détenu + un régime indemnitaire (ISMFACSDPM) + IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité) coefficient 1 + prime annuelle versée en décembre
- 110 chèques restaurant annuels à 8 € (participation de l'employeur à 60%)
- 29 jours de congés annuels

Renseignements relatifs au poste :

Chef du service « police municipale » – M. DIETRE

Tél : 05.61.60.91.50 ou 05 61 60 91 53

Courriel : jean-louis.dietre@ville-pamiers.fr

Candidature à déposer au plus tard le 4 novembre 2021 :

- Curriculum Vitae,
- lettre de motivation
- tout document à la discrétion du candidat

Dossier à adresser, soit :

- Par courrier : Madame le Maire de Pamiers - Service des Ressources Humaines - Hôtel de Ville - 1 Place du Mercadal - BP 70167 - 09101 PAMIERS CEDEX
- Par mail : drh@ville-pamiers.fr

